

<b>COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2021</b>
--

**Sont présents :**

Alain ABSCHIEDT, Françoise CLAUDE, Chantal DILLET, Jean-Luc DUVAL,  
Yoann GOLLER, Nicole FERRY, Jean FELTER, Dominique BREGNARD,  
Frédéric LATRAYE, Joël MAIRE

**Absent :** Sébastien BARTH

**Est nommé secrétaire :** Frédéric LATRAYE

- **ORDRE DU JOUR**

**Renouvellement baux à ferme 38-40-41-43 et 44**

Les baux à ferme n°38-40-41-43 et 44 arrivent à expiration au 10/11/2021, le conseil municipal décide de renouveler ces baux pour une durée de neuf ans.

**Attributions de compensation 2021 EPCI**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la répartition des attributions de compensation telle que présentée lors du Conseil Communautaire du 18 Mars 2021. L'attribution qui sera versée par la Communauté de Communes du pays de Colombey pour la commune de Vicherey est de 5386.41 € en 2021.

**Décision modificative : régularisation actif commune**

Afin de remettre à jour l'actif de la commune, le conseil accepte la décision modificative proposée.

**Avancement de grade à compter de l'année 2021**

Le conseil doit se prononcer en cas d'avancement de grade pour le personnel. La commune décide de fixer les taux de promotion à 100 % pour les filières administrative et technique en cas de réussite à un examen professionnel ou concours.

**Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) et d'expropriation dite loi Vivien**

Le conseil décide de mettre en place la procédure de DUP et d'expropriation sur l'immeuble 1 rue François de Neufchâteau. Cette procédure sera soumise à Monsieur le préfet pour pouvoir récupérer l'immeuble.

**Motion de la fédération nationale des communes forestières**

Le conseil décide de soutenir la fédération nationale des communes forestières et d'envoyer la motion suivante au premier ministre et ministre de l'agriculture.

**Affouage solidaire : la fabrique**

La FABRIQUE déploie la prestation AFFOUAGE SOLIDAIRE. Celle-ci a pour but le façonnage de stères et sa livraison avec les tarifs suivants :

- Pour les ménages ne dépassant pas le seuil de revenu ANAH : 25 €/stère d'un mètre
- Pour les autres ménages : 35 €/stère d'un mètre

Une plus-value de 5 €/ stère sera demandée pour la fourniture en morceaux de 33cm ou 50 cm.

Les foyers se chauffant au bois prennent ainsi une part d'affouage au sein de la commune puis ils confient le façonnage à la FABRIQUE jusqu'à livraison au domicile.

**Défibrillateur salle communale**

Un défibrillateur sera installé à la salle communale prochainement.

**Déchets verts**

Après avoir remarqué à plusieurs reprises des déchets entreposés dans l'espace dédié aux déchets verts, le conseil décide de remettre une barrière pour éviter que des personnes extérieures à la commune viennent déposer des encombrants ou autres. Des clés seront données à différents conseillers municipaux pour pouvoir accéder à la plateforme de déchet vert de la commune.

**Balade territoire**

La communauté de communes de Colombey et du sud toulousain met en place des balades de territoires qui se dérouleront sur 4 samedis matin de 8h45 à 12h30 et chaque samedi une dizaine de villages seront traversés. Le maire de chaque commune montera dans le bus pour présenter sa commune, présentera quelques réalisations ou problématiques auxquelles il est confronté.

Les dates prévues sont :

- 4 décembre : circuit avec 4 départs d'Allamps à 8h45
- 8 janvier : circuit avec 3 départs de Colombey à 8h45
- 20 novembre : circuit avec 1 départ de Gémonville à 8h45
- 27 novembre : circuit avec 2 départs de Vandeléville à 8h45

*Pour des raisons d'organisation, merci de contacter pour une réservation préalable la communauté de communes (tel 03.83.52.08.16 ou [contact@pays-colombey-sudtoulousain.fr](mailto:contact@pays-colombey-sudtoulousain.fr))*

Bienvenue à :

la petite Margaux, née le 16 septembre 2021, au foyer de Mr et Mme LECLERC.  
Félicitations aux parents.

Mr et Mme GABRIEL et Mr et Mme MISRACHI, nouveaux habitants